L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : Rue de Chartres, No 73. NOUVELLE-ORLEANS, MERCREDI MATIN, 26 JUIN 1872. 45me Année—Vol. XLV.

DUFOUR & LIMET,
PROPRIÉTAIRES-ÉDITEURS.

NOUVELLE-ORLEANS.
MERCREDI MATIN, 26 JUIN.

VENTES A L'ENCAN DE CE JOUR.

Pour les détails, voir aux annonces.

Par Eugène Tourné, aux Importeur Bonded Warehouse—20 caisses pâtés truffés.

Par le même, au même endroit—Sauternes de 1868.

Par Hoffman, Martin & Co., à leur salle d'encans, No 26 de la rue de Chartres—Marchandises générales et tapagerie; chaises, bijoux, etc.

Par A. Hamson, au coin des rues Poydras et Baronne—Meubles, contenu de bouterie, etc.

Par D. E. Morphy, au Pont Magnolia, Nouveau Jardin—La goélette Emma et Emile, avec ses agrès, etc.

☞ La goélette Emma et Emile, en vente publique, par D. E. Morphy, encanteur. Voir annonce.

Les Nominations Radicales.

Les nominations du parti radical sont maintenant complètes. Sur six candidats pour l'Etat, il n'y a que deux hommes de couleur, et, sur cinq candidats pour le Congrès, il y a deux hommes de couleur. Cet élément qui fournit, cependant, les 90 centièmes des votes au parti, est, comme on le voit, le moins bien partagé. Les messieurs blancs ont manœuvré habilement pour écarter les ambitieux de couleur qui avaient rêvé d'accaparer les premières places. M. Aristide Mary n'a eu qu'un tiers de voix à peine respectable et le docteur Cromwell, éditeur du *Nègre fin*, n'a été hué quand il a voulu soutenir sa candidature au Congrès.

Il faut reconnaître que les choses se sont passées autrement si les masses électorales noires eussent pu être consultées sur la répartition des places. Mais les nominations de délégués avaient été faites sous le contrôle de la Douane qui seule eût résulté à gagner assez de voix pour se constituer une majorité dans la convention.

Quoi qu'il en soit, la liste des candidats est loin de représenter, même approximativement, le corps des électeurs noirs.

Sur six nominations pour l'Etat, il y en quatre de la paroisse d'Orléans et deux de la paroisse Caddo, rien pour les autres paroisses, et le candidat au Congrès qui font l'Etat est encore de la paroisse d'Orléans. Or, c'est dans la paroisse d'Orléans que les électeurs radicaux sont le moins nombreux. La vérité est que la coterie blanche des employés fédéraux s'est faite la part du lion dans les nominations et qu'elle a traité le pauvre nègre comme les compagnies avec un sans façon indigne de Warmoth.

On avait pensé que la nomination de Kellogg comme gouverneur était due à un compromis, par lequel ce candidat aurait été envoyé de nouveau au Sénat des Etats-Unis pour permettre au nègre de devenir gouverneur, mais M. Kellogg a pris soin de démentir cette supposition en déclarant que, s'il était obligé d'exercerait ses fonctions de gouverneur jusqu'à l'expiration de son mandat, c'est-à-dire pendant quatre ans.

M. Kellogg et ses amis ont compté pour rien le nombre noire à leur liste de candidats, sur la confiance aveugle que son de Grant inspire à celles-ci. Il a pensé que le candidat présidentiel saurait les candidats d'Etat de son côté et leur servirait de passe-port.

Les mécontentes, les gens de la Douane attendent, travailleront contre la liste Kellogg, mais leur influence s'étendra difficilement au-delà de la Nouvelle-Orléans et un petit nombre de paroisses. Ceux, selon toute probabilité, les noirs, ne liront guère les journaux, ignoreront ce qui s'est passé et voteront docile-ment la liste en tête de laquelle sera le nom de Grant. Telle est, du moins, l'avis des chefs du parti de la Douane. Nous prendre, nous croyons, néanmoins la liste choisie par la Convention de Bâton-Rouge est louable et peut pour inspirer l'enthousiasme dans les rangs.

Les services que M. Kellogg a rendus au sénateur, à la Louisiane, sont peu connus des noirs. Personnellement, il est inconnu, et il ne paraît pas doué d'une éloquence qui convient aux foules ignorantes et crédules du Sud. Dans un autre milieu que celui où se trouve fourvoyé, M. Kellogg pourrait faire valoir ses qualités personnelles et plus d'avantage, mais ses rapports avec les délégués à Bâton-Rouge ont du faire entrevoir la difficulté de son entreprise.

M. César Carpentier Antoine, de Caddo, candidat aux fonctions de lieutenant-gouverneur, est un des noirs que les hasards de la reconstruction ont élevés au rang de citoyens. Par leur mélange avec les peuplades, ils ont appris à singer les civilisés, à apprécier la bonne chère et à exercer leur taux de leurs votes. Antoine est associé de Pinchback et il a dû conséquemment avoir d'argent.

M. Charles Clinton, nommé comme auditeur, est assistant-trésorier des Etats-Unis à la Nouvelle-Orléans; il est en même temps négociant commissionnaire et acteur de coton. Il nous est inconnu ou ignorons depuis combien de temps il est en Louisiane.

Les titres de M. A. P. Field à être nommé avocat général de l'Etat, sont d'avoir été à la société dont il ne faut pas l'orthographier, quantité de gredins de toutes les couleurs, non pas seulement par le moyen son éloquence comme défenseur, mais aussi à l'aide des pratiques qui font partie de l'art de l'avocat criminel. Si M. Field voulait appliquer à faire condamner les criminels, tout le savoir-faire qu'il a déployé jusqu'ici pour les faire acquitter, pourrait rendre de grands services à la société. Le voudra-t-il? c'est une autre question. Son intérêt ne l'y inviterait pas et ce serait un trop grand changement de habitudes.

Le M. Charles W. Keating, aspirant au poste de surintendant de l'éducation public, nous ne savons rien, sinon qu'il est noir et qu'il réside dans la paroisse de Caddo, qui partage avec celle de la Nouvelle-Orléans, le privilège de fournir des candidats au parti radical.

Les candidats pour le Congrès sont: M. Hale Sypher, d'Orléans, est nommé pour le Premier District de même que M. C. B. Darrall, de Ste-Marie, au troisième. Pour le Quatrième District, M. Harry Lott, homme de couleur de Rapides, a été nommé pour le court terme, et M. S. H. Peters, encore de couleur, pour le long terme.

Parmi toutes ces nominations, il n'y a qui puisse attirer un seul vote contre le sénateur, et il n'y a pas de quoi exciter l'enthousiasme des affranchis. La liste est faible et, si le parti conservateur agit assez sage pour réunir tous ses éléments épars, il pourrait remporter une victoire facile.

☞ On ne peut songer à acheter une machine à coudre, sans faire un examen attentif de la machine "Domestic," 102 rue du Canal, chez M. S. Hedrake.

☞ Un monde de Trieste la triste nouvelle de la mort d'un des plus sympathiques romanciers de la Grande-Bretagne, M. Charles Lever, en dernier lieu consul à Spezzia et à Trieste.

Il y a une vingtaine d'années M. Lever habitait Bruxelles avec sa famille; il était déjà connu par une foule de romans charmants: la *Famille Dodd* en voyage, *Charles O'Malley*, etc. Il fonnait cet moment l'ouvrage dernière, et que devait rouler *Lord Kilgobbin*, l'un des meilleurs romans peut-être, peut-être le dernier, portant cette tendresse de race.

A celle qui fut la compagne de sa vie, il a perdue et qui le rejoindra bientôt, il dédie mon dernière livre, car je sens que je n'écrirai plus."

Charles Lever est mort en bâtiment d'une maladie de cœur, âgé de 68 ans seulement.

THÉATRE DE L'OPÉRA.—Nous publions, dans une autre colonne, une annonce de M. L. Placide Canonge, qui contient l'exposé des conditions de l'abonnement aux deux combinaisons présentées par lui pour l'exploitation du Théâtre de l'Opéra pendant la saison prochaine. M. Canonge sera visible à l'*Opéra*, tous les jours, de 10 heures du matin à une heure, pour donner aux personnes qui désireraient s'abonner de plus amples explications. Les souscriptions déjà recueillies s'élèvent, nous assure-t-on, à douze mille piastres pour la combinaison qui ne comprend que le genre dramatique, et à plus de vingt mille pour la combinaison qui comprend le genre lyrique et le genre dramatique.

LE PROCÈS DE LA COMPAGNIE DE GAZ.—Nous avons reçu deux opuscules dont nous nous proposons de parler dans un de nos prochains numéros. L'un est un mémoire du juge Campbell, avocat de la compagnie, en réponse à l'avocat-général qui demande l'annulation de la charte de la Compagnie, l'autre est le compte-rendu de la séance des actionnaires qui a eu lieu le 18 juin courant, séance dans laquelle l'assemblée a repoussé les propositions de compromis faites au nom du "Crescent City Gaz Light Co." On sait que cette dernière compagnie avait obtenu ou acheté de la Législature le privilége d'éclairer la Nouvelle-Orléans au gaz pendant 50 ans au taux qu'il lui conviendrait de fixer. L'historique de ce bill est intéressant et nous ne manquerons pas de le présenter à nos lecteurs.

LE MONDE ILLUSTRÉ.—Nous avons reçu de MM. Hébert & Cie. coin Chartres et Bienville, le numéro du *Monde Illustré* du 8 juin.

UN DISCIPLE D'ESCULAPE CHANCEUX.—Voici un docteur qui a fait une visite fructueuse. Il a eu l'idée, il y a quelques jours, d'entrer dans un bureau rue St-Charles, No 10, non pour y tater le pouls à un client ni pour y griffonner une ordonnance, mais simplement pour y échanger un billet de cinquante cents contre au dos billets de combinaison du tirage quotidien de la loterie de la Louisiane. Le docteur habitué aux formules se souviendra de celle qu'il a écrite ce jour-là "33, 49, 73", car, le lendemain, samedi, 22 juin, ces trois chiffres sortaient de la roue et faisaient gagner à l'heureux disciple d'Esculape la moitié du gros lot de six mille dollars. Le docteur a encaissé son argent et nous renvoyons à son attestation dans une autre colonne ceux qui sont curieux de savoir son nom et son adresse.

La machine "Domestic" est la reine des machines à coudre, à points de chaînette. Elle se vend au No 102, de la rue du Canal.

CHRONIQUE LOCALE.

GRAND CONCERT.—Des artistes, gens de talent et gens de cœur, ont organisé un concert, dont le produit est destiné à venir en aide à la veuve et à l'orphelins d'un maître regretté, Théodore Von La Hache.

La vie a en de grandes douleurs pour cette pauvre famille.

Quelque temps avant la mort de l'artiste, un matin, l'enfant s'éveille. Des yeux elle cherche le clair rayon de soleil qui, chaque jour, vient sourire à son premier regard et animer de sa gaîté la chambrette.

Autour d'elle, tout est sombre et enveloppé d'une obscurité profonde. L'effroi gagne la pauvre innocente; mais bientôt elle revient à elle, et l'horrible réalité s'impose à son esprit. De la bouche de l'enfant s'échappe ce cri douloureux: Je suis aveugle!

On veut rendre la vue à l'infortunée. Dans sa désolation, le père fait des appels désespérés aux praticiens les plus éclairés. Les efforts de de la science demeurent impuissants.

Quelques mois après, une maladie enlève Von La Hache. La cause qui le tue, disent les médecins, est celle qui a rendu sa fille aveugle. J'ai souvent entendu l'artiste avait un rare talent: il laisse aux siens un nom estimé: mais de fortune point.

Aujourd'hui, la pauvreté est dans la maison de la veuve et de l'orphelins. Le concert dont il est question n'y fera pas entrer la fortune, mais il peut y apporter le bien-être.

Qui doute, parmi les amis de Von La Hache, ne se fera un devoir d'aller, vendredi soir, à St-Theresa Hall, entendre les excellents artistes qui prêtent à cette bonne œuvre le concours de leur talent? L'auditoire sera nombreux. Vraiment, le programme a des attraits, sans doute, et le concert de ce soir, sans eux, ne dédirait pas du succès qui a accueilli les deux précédents concerts. Dans un autre milieu que celui où se trouve fourvoyé, M. Kellogg pourrait faire valoir ses qualités personnelles et plus d'avantage, mais ses rapports avec les délégués à Bâton-Rouge ont du faire entrevoir la difficulté de son entreprise.

M. César Carpentier Antoine, de Caddo, candidat aux fonctions de lieutenant-gouverneur, est un des noirs que les hasards de la reconstruction ont élevés au rang de citoyens. Par leur mélange avec les peuplades, ils ont appris à singer les civilisés, à apprécier la bonne chère et à exercer leur taux de leurs votes. Antoine est associé de Pinchback et il a dû conséquemment avoir d'argent.

M. Charles Clinton, nommé comme auditeur, est assistant-trésorier des Etats-Unis à la Nouvelle-Orléans; il est en même temps négociant commissionnaire et acteur de coton. Il nous est inconnu ou ignorons depuis combien de temps il est en Louisiane.

Les titres de M. A. P. Field à être nommé avocat général de l'Etat, sont d'avoir été à la société dont il ne faut pas l'orthographier, quantité de gredins de toutes les couleurs, non pas seulement par le moyen de son éloquence comme défenseur, mais aussi à l'aide des pratiques qui font partie de l'art de l'avocat criminel. Si M. Field voulait appliquer à faire condamner les criminels, tout le savoir-faire qu'il a déployé jusqu'ici pour les faire acquitter, pourrait rendre de grands services à la société. Le voudra-t-il? c'est une autre question. Son intérêt ne l'y inviterait pas et ce serait un trop grand changement de habitudes.

De M. Charles W. Keating, aspirant au poste de surintendant de l'éducation public, nous ne savons rien, sinon qu'il est noir et qu'il réside dans la paroisse de Caddo, qui partage avec celle de la Nouvelle-Orléans, le privilége de fournir des candidats au parti radical.

Les candidats pour le Congrès sont: M. Hale Sypher, d'Orléans, est nommé pour le Premier District de même que M. C. B. Darrall, de Ste-Marie, au troisième. Pour le Quatrième District, M. Harry Lott, homme de couleur de Rapides, a été nommé pour le court terme, et M. S. H. Peters, encore de couleur, pour le long terme.

Parmi toutes ces nominations, il n'y a qui puisse attirer un seul vote contre le sénateur, et il n'y a pas de quoi exciter l'enthousiasme des affranchis. La liste est faible et, si le parti conservateur agit assez sage pour réunir tous ses éléments épars, il pourrait remporter une victoire facile.

☞ BUREAUX DE POSTE.—Un nouveau bureau de Poste vient d'être établi, sous le nom de Welcome, dans la paroisse St-James, entre le bureau du Couvent et Donaldsonville. M. Henry Elfer a été nommé Maître de Poste de ce bureau.

Un bureau de Poste a été établi sous le nom de Fairmount, dans la paroisse de Jefferson, entre Côtile et Colfax. M. Geo. W. Adams a été nommé Maître de Poste.

Un bureau de Poste a été établi sous le nom de Carrville, dans la paroisse de Madison, entre Delta et Warrenton; Maître de Poste, J. T. Beasley.

☞ On ne peut songer à acheter une machine à coudre, sans faire un examen attentif de la machine "Domestic," 102 rue du Canal, chez M. S. Hedrake.

☞ Un monde de Trieste la triste nouvelle de la mort d'un des plus sympathiques romanciers de la Grande-Bretagne, M. Charles Lever, en dernier lieu consul à Spezzia et à Trieste.

Il y a une vingtaine d'années M. Lever habitait Bruxelles avec sa famille; il était déjà connu par une foule de romans charmants: la *Famille Dodd* en voyage, *Charles O'Malley*, etc. Il travaillait cette dernière, et que devait rouler *Lord Kilgobbin*, l'un des meilleurs romans peut-être, peut-être le dernier, portant cette tendresse de race.

A celle qui fut la compagne de sa vie, qui le perdra et que le rejoindra bientôt, il dédie mon dernière livre, car je sens que je n'écrirai plus."

Charles Lever est mort en bâtiment d'une maladie de cœur, âgé de 68 ans seulement.

Un membre lit un projet d'ordonnance à l'effet d'acheter une horloge marchant nuit jour, pour en faire don à l'Académie des Beaux-Arts, lorsque le père Mayenhan est mort. Déposé sur le bureau.

M. Quackenos présente une ordonnance dont voici le but: Exproprier les terrains nécessaires pour l'établissement d'un chemin public sur le côté supérieur de la Place de la Ville Orléans. La rue pourra servir sur la surface comprise entre la rue St-Charles, la rue Walnut, le fleuve et la limite supérieure du Parc—L'ordonnance est rédigée par le dispositif suivant: Pourvu que les commissaires de la Nile-Orléans consentent à donner le terrain suffisant pour que cette publique ou avenue de 70 pieds de large, sur la limite inférieure du Parc—Adopté.

M. Cockrop propose l'adoption d'un contrat avec J. J. O'Hara, pour le révêtement en dur d'une levée de protection au prix de $11.15 par pied. La levée dont il est question part du haut de la ville et va au Bayou Sauvage—Adopté.

La Chambre adopte une ordonnance qui intercède aux recordant, à leurs greffiers, et à tout membre de la police, d'exiger une somme quelconque des prévenus admis à donner caution.

Le Conseil vote une résolution autorisant le maire à passer un contrat avec la Compagnie "Louisiana Portable Railway Co." pour combler le canal de la rue du Canal à raison de 33 cents la yard cube.

La séance est levée.

ALLOCUTION DU JUGE AUELLAU GRAND JURY.—Messieurs,—J'ai reçu, il y a quelques jours, de M. J. Hall Smythe, une lettre dont j'ai remis une copie à votre président, je ne me suis d'abord pas cru autorisé à la rendre publique, mais comme le *Pionnier* l'a reproduite dans un long article, il serait injuste de la laisser passer sous silence, car vous y êtes attaqués. Le Grand Jury dont M. Allain Kustis est président a toute la confiance de la Cour et de la communauté. Si, comme il est dit dans la communication, quelques-uns des membres eut été coupables de conduite déshonorante, il est à espérer que vous chercherez à les découvrir et les exposerez du Jurt. La pureté des jurés est sans prix. Si l'un de vous a bu ou mangé avec des hommes accusés de crimes, il est indigne de représenter le peuple de l'Etat; il faut non-seulement le chasser mais encore le punir. Quant au reste de la lettre, il est à craindre qu'elle soit vraie, qu'on n'ait pas dit la moitié de ce qui est.

Mais quelque hideux que soient les crimes qui me sont dénoncés, ils ne sont rien à côté des vols commis au préjudice de la Louisiane; c'est, sans contredit, une répétition des fraudes de 1871.

Vous vous rappelez, messieurs, qu'en 1871, il a été alloué environ neuf cent mille piastres pour une session de soixante jours de la Législature. En 1872, la même Législature, composée des mêmes hommes, n'a eu besoin que de deux cent mille piastres pour la même espace de temps—ce qui établit clairement que l'émission de plusieurs centaines de mille piastres des nouvelles de la session de 1871 a dû être frauduleuse.

On ne connaîtra jamais l'étendue de ce crime à moins qu'on ne trouve le moyen d'obliger les officiers indiqués d'exhiber les ordres et les comptes sur lesquels reposent les mandats. Il est dit que les fraudes les plus gigantesques ont leur source dans le partage des allocations de 1871; on ajoute que des individus ont été soudoyés pour qu'ils réclamassent, sous serment, de fortes sommes et que cette besogne leur rapportait moins de dix piastres par mille. On m'a assuré que dans un bordereau de fournitures de bureau, il y avait, parmi un grand nombre d'items également monstrueux, un lard de farine de soixante-deux piastres, cinq jambons évalués à cent dix piastres, et que le tout avait été délivré à un fonctionnaire public.

Messieurs, je tiens ce renseignement d'un ancien membre qui m'a déclaré que le Grand Jurt dont il faisait partie avait reçu la preuve du fait. Il est certain qu'on a imaginé des réclamations représentant une somme de quatre à sept cent mille piastres et qui n'étaient pas plus fondées que le compte de fournitures de bureau dans lequel figurent un lard de farine de soixante deux piastres, cinq jambons évalués à cent-dix piastres. Si ces assertions ne sont pas exactes, les agents chargés de dénoncer la fraude montrent le prouveront sans doute. Le peuple a le droit de demander à quoi servent les nombreux élus. Il est du devoir des tribunaux d'instituer des enquêtes à cet effet, de mettre en accusation, de juger ceux qui, à l'aide de faux prétextes, ont obtenu l'argent de l'Etat ou se sont rendus complices de complicité avec les voleurs.

Tout faux prétexte est puni de détention au pénitentiaire et je vous dis que la loi vous impose l'obligation de faire comparaître devant vous, d'accuser chacun de ceux qui l'ont enfreinte. J'ai souvent exprimé l'opinion que les officiers indiqués méritent le pénitentiaire plus que qui que ce soit; aussi ne manquerai-je jamais de prononcer, quand le jurt les condamnera, la plus sévère des punitions qu'il m'est permis de leur infliger.

Messieurs, la 97e section de la loi du 3 mars 1871 oblige l'avocat-général à diriger la poursuite dans les cas du genre de ceux que mentionne la lettre dont je vous parle. Il est évident, et vous considérez les allocations votées, depuis deux ans, pour les dépenses de la Législature, que plusieurs centaines de mille piastres, qui n'étaient pas nécessaires en tant qu'il s'agit de frais encourus, ont été détournées; il est tout aussi clair qu'elles ont été distribuées à de prétendus régulateurs et à leurs agents, car ils avaient seuls le contrôle des fonds. Et, cependant, notre avocat-général était tellement occupé qu'il lui a été impossible de découvrir une infraction quelconque. Trois faits importants ne peuvent qu'il a été extrêmement occupé: il a vu deux faux mandats de cinq mille piastres, dans un procès intenté à la Huitième Cour de District, et n'a pas eu le temps de poursuivre ceux qui les avaient émis; il a vu que le temps de faire passer à la Législature sa réclamation de cinquante-deux mille piastres et à être forcé d'en abandonner la moitié aux membres afin d'en toucher le reste. Je tiens encore en renseignement d'un sénateur qui a déclaré avoir eu sa part. En troisième lieu, l'avocat-général n'a pas encore dénoncé, ainsi que l'exige la loi, de trente-six affaires qui entraînent la peine capitale.

J'ai souvent appelé l'attention des officiers et des grand-jurés sur les fraudes dont la Louisiane est victime; j'ai dénoncé les crimes commis en haute Hour. Je continuerai à remplir ce devoir que la loi m'impose. Il est aujourd'hui hors de doute que presque tous les serviteurs de l'Etat, les législateurs et les vauriens qui les suivent comptent leur argent et leurs actions par mille, dixaines de mille et centaines de mille piastres qu'ils ont frauduleusement obtenues de l'Etat. Il est non moins certain que le peuple est écrasé par les taxes, par une dette qui est le fruit de la corruption et qu'il n'entrevoit pas d'espoir de salut. La propriété est dépréciée, la Population est littéralement frappée et démoralisée.

On s'étonne qu'un peuple brave et généreux, obéissant, se laisse piller, déshonorer, et permette que ses libertés lui soient enlevées.

Les hommes sages et prudents savent que les citoyens ont renoncé à des droits sacrés comme le voyageur abandonne sa bourse au voleur de grand chemin, car s'ils avaient tenté de de venger, les premiers d'entre eux eussent été traînés en prison comme *Ku-Klux* et, ainsi que nous en menaçait le général Emory en janvier dernier, les défenseurs auraient été massacrés dans les rues.

Les Louisianais ne sont vus privés de leurs droits les plus chers; ils ont en la force de se contenir, parce que c'était le seul moyen de protéger leur honneur.

Messieurs, je vous ai retenus ici bien longtemps, mais je ne pouvais, sans nuire à l'administration de la justice, passer sous silence les accusations et les déclarations importantes qu'un citoyen respectable a publiées dans un journal de cette ville.

FAITS DIVERS.

— Voici le texte du testament laissé par le maréchal Vaillant:

" Ceci est mon testament:

" Je désire que ma dépouille mortelle soit transportée à Dijon et que mon enterrement se fasse le plus simplement possible.

" Je confie à ma famille le soin de remplir exactement mes dernières volontés.

" Le 27 mai 1872.

" Signé: VAILLANT. "

— M. le contre-amiral Simon est mort, samedi, à Brest, des suites d'une chute de voiture.

Né en 1806, M. Simon était entré au service en 1823 comme volontaire et avait conquis successivement tous ses grades jusqu'à l'épaulette d'officier supérieur. Juste récompense de quarante ans de services entièrement passés sur la mer.

— Un amateur, qui habite la campagne et qui ne trouvait personne pour jouer avec lui les dans sur le violon, a fini par rencontrer un valet de chambre qui, par hasard, se trouve en état de faire plus ou moins bien sa partie.

Seulement ce garçon, plein de respect pour son maître, et à cheval sur les principes de hiérarchie, reste toujours d'une mesure en arrière.

Son maître a beau le gourmander:

— Eh, va donc plus vite!.... en même temps que moi! ensemble!

— Je sais trop ce que je dois à monsieur, répond le valet de chambre.

Et il reste imperturbablement d'une mesure en arrière.

— Après la réunion de la Chambre dans cette matinée, hier, M. Dahirel prend à part M. le général Changarnier, et lui dit:

— Mon premier est comme moi, il meurt où il attache.

— Pierre, répliqua aussitôt le général, chan c'est flerre.

— Un second précède la bombe, comme l'éclair précède le tonnerre.

— Je connais ça, dit le général, c'est détonation.

— Pardon, c'est par, puisqu'on dit: sans la bombe.

— Dieu, c'est vrai!

— Mon troisième, c'est le cétogen jour qui vous le dit.

— Le dépêche Jur! Je ne le connais pas.

— Cela ne fait rien. Il vous le dira, puisque je le dis.

— Et mon tout est dommage le général que cette plaisanterie gardemali indécent.

— Mon tout est un vieux militaire.

— Mac-Mahon!

— Mais, non.... Rapprochez-vous donc:

Chant-par-bleu.

— Oui, *Ty* mais bon pour, c'est mal heureux, pourquoi avoir dit: "vieux militaire?" Cela est désoblant. Quand je le répétera, je mettrai un autre mot.

PAR LE TELEGRAPHE.

(Dépêches spéciales de l'Abeille.)

EUROPE.

Dépêches cotées par le dernier compte-rendu.

Londres, 25 — La tempête d'hier a été plus violente dans les comtés du Centre. Dans certaines régions, elle a causé une tempête sans précédent. Le bruit de la chute de la ville de ce nom est fort exagéré par la tempête. Le vent a enlevé les toitures de la gare du chemin de fer de Londres et de plusieurs maisons. Plusieurs autres bâtiments et un grand nombre d'arbres ont été renversés. Le vent a duré. Dans la partie de pays qui dépend entre les villes de Stafford et de Wolverhampton, les récoltes ont été sérieusement détruites.

Tribunal Arbitral de Genève.

Genève, 24 juin—Conformément à l'invitation que leur avait adressée le comte Sclopis, les commissaires du tribunal arbitral se sont réunis à l'Hôtel-de-Ville, à trois heures moins vingt minutes de l'après-midi. La séance a duré jusqu'à cinq heures. Le tribunal s'est ajourné à jeudi. Les délibérations ont été secrètes.

Allocution du Pape aux Membres du Club Libéral-Allemand.

Rome, 25 juin — La Papa a donné aujourd'hui audience aux membres du Club Littéraire Allemand de cette ville, en faisant l'exécution des catholiques qui commandent en Allemagne; mais, dans leurs malheurs nos frères déploient un grand courage; ils ont déclaré au gouvernement allemand qu'il y a faite la possession de l'Eglise.

L'Eglise, a dit le Saint-Père, demeurera triomphante. Nous avons demandé au prince de Bismarck comment il a fait que les évêques allemands qui jusque-là avaient donné toute satisfaction à leur gouvernement aient été soudainement transformés en conspirateurs dangereux. Le prince ne nous a pas encore répondu.

Mêlons notre confiance en notre Saint-Père qui est aux Cieux.

Paris, 25 juin—M. de Larcy, ex-ministre des travaux publics, a été nommé président de la réunion de la droite de l'Assemblée.

Pesth, 25 juin—Les élections des membres de la Chambre des Représentants ont eu lieu. Les résultats connus donnent la majorité aux partisans de Francis Deak.

Londres 25—Le vicomte Milton a donné sa démission de membre de la Chambre des Communes. Il représentait la division nord du West Riding du comté de Burkshire.

Madrid, 25.—On annonce officiellement les nominations suivantes dans le corps diplomatique: Ministre d'Espagne à Londres, Senor Moret; ministre à Vienne, senor Asquerino; ministre à Berlin senor Escoura.

Liverpool, 25—Arrivé: steamer Atlantic, de New-York.

WASHINGTON.

Décision de la Commission du Revenu Intérieur sur la taxe des Tabacs.

Washington, 25—La Commission du Revenu Intérieur a décidé que les tabacs arrivant dans un district de collection, sous une caution de transport, depuis le 5 juin, et pour lesquels un bond d'entrepôt n'a pas été donné, peuvent être réexpédiés à la fabrique, et le bond peut être alors cancellé ou gardé par le collecteur, jusqu'au 1er juillet. Le dit bond sera cancellé par le paiement de la taxe de 30 cents par livre et par un timbre fixé et cancellé immédiatement.

Incendies des Indiens Kiowas pour détourer les troupes.

Washington, 25 — Une lettre du général Schofield, en date du 20 mai, rapporte que les Kiowas ont fait une incursion dans le Texas, et que les Indiens qui détournent Fort Sill (?) ont été pillés.

IVERS.

Affaire Stokes.

New-York, 25—Des juns, appelés aujourd'hui pour l'affaire Stokes, il n'en est pas qui ait déclaré avoir une opinion préjugée. A midi, on n'avait pas encore obtenu un juré de plus.

Le Jubilé.

Boston, 25—Tout fait présager que le Coliseum sera rempli. La demande de billets a été très considérable aujourd'hui que les jours précédents. Les lanciers apporteront le Président au Coliseum. Le Tedeum sera chanté par le célèbre Tedeum les musiques étrangères commencent à son exécution, dans une des solitudes vides, depuis deux ans, pour les dépenses de la Législature, que plusieurs centaines de mille piastres, qui n'étaient pas nécessaires en tant qu'il s'agit de frais encourus, ont été détournées; il est tout aussi clair qu'elles ont été distribuées à de prétendus régulateurs et à leurs agents, car ils avaient seuls le contrôle des fonds. Et, cependant, notre avocat-général était tellement occupé qu'il lui a été impossible de découvrir une infraction quelconque. Trois faits importants ne peuvent qu'il a été extrêmement occupé: il a vu deux faux mandats de cinq mille piastres, dans un procès intenté à la Huitième Cour de District, et n'a pas eu le temps de poursuivre ceux qui les avaient émis; qu'il n'a pas eu le temps de faire passer à la Législature sa réclamation de cinquante-deux mille piastres et à être forcé d'en abandonner la moitié aux membres afin d'en toucher le reste. Je tiens encore en renseignement d'un sénateur qui a déclaré avoir eu sa part. En troisième lieu, l'avocat-général n'a pas encore dénoncé, ainsi que l'exige la loi, de trente-six affaires qui entraînent la peine capitale.

J'ai souvent appelé l'attention des officiers et des grand-jurés sur les fraudes dont la Louisiane est victime; j'ai dénoncé les crimes commis en haute Hour. Je continuerai à remplir ce devoir que la loi m'impose. Il est aujourd'hui hors de doute que presque tous les serviteurs de l'Etat, les législateurs et les vauriens qui les suivent comptent leur argent et leurs actions par mille, dixaines de mille et centaines de mille piastres qu'ils ont frauduleusement obtenues de l'Etat. Il est non moins certain que le peuple est écrasé par les taxes, par une dette qui est le fruit de la corruption et qu'il n'entrevoit pas d'espoir de salut. La propriété est dépréciée, la Population est littéralement frappée et démoralisée.

On s'étonne qu'un peuple brave et généreux, obéissant, se laisse piller, déshonorer, et permette que ses libertés lui soient enlevées.

Les hommes sages et prudents savent que les citoyens ont renoncé à des droits sacrés comme le voyageur abandonne sa bourse au voleur de grand chemin, car s'ils avaient tenté de de venger, les premiers d'entre eux eussent été traînés en prison comme *Ku-Klux* et, ainsi que nous en menaçait le général Emory en janvier dernier, les défenseurs auraient été massacrés dans les rues.

Les Louisianais ne sont vus privés de leurs droits les plus chers; ils ont en la force de se contenir, parce que c'était le seul moyen de protéger leur honneur.

Messieurs, je vous ai retenus ici bien longtemps, mais je ne pouvais, sans nuire à l'administration de la justice, passer sous silence les accusations et les déclarations importantes qu'un citoyen respectable a publiées dans un journal de cette ville.

FAITS DIVERS.

— Voici le texte du testament laissé par le maréchal Vaillant:

" Ceci est mon testament:

" Je désire que ma dépouille mortelle soit transportée à Dijon et que mon enterrement se fasse le plus simplement possible.

" Je confie à ma famille le soin de remplir exactement mes dernières volontés.

" Le 27 mai 1872.

" Signé: VAILLANT. "

— M. le contre-amiral Simon est mort, samedi, à Brest, des suites d'une chute de voiture.

Né en 1806, M. Simon était entré au service en 1823 comme volontaire et avait conquis successivement tous ses grades jusqu'à l'épaulette d'officier supérieur. Juste récompense de quarante ans de services entièrement passés sur la mer.

— Un amateur, qui habite la campagne et qui ne trouvait personne pour jouer avec lui les dans sur le violon, a fini par rencontrer un valet de chambre qui, par hasard, se trouve en état de faire plus ou moins bien sa partie.

Seulement ce garçon, plein de respect pour son maître, et à cheval sur les principes de hiérarchie, reste toujours d'une mesure en arrière.

Son maître a beau le gourmander:

— Eh, va donc plus vite!.... en même temps que moi! ensemble!

— Je sais trop ce que je dois à monsieur, répond le valet de chambre.

Et il reste imperturbablement d'une mesure en arrière.

— Après la réunion de la Chambre dans cette matinée, hier, M. Dahirel prend à part M. le général Changarnier, et lui dit:

— Mon premier est comme moi, il meurt où il attache.

— Pierre, répliqua aussitôt le général, chan c'est flerre.

— Un second précède la bombe, comme l'éclair précède le tonnerre.

— Je connais ça, dit le général, c'est détonation.

— Pardon, c'est par, puisqu'on dit: sans la bombe.

— Dieu, c'est vrai!

— Mon troisième, c'est le cétogen jour qui vous le dit.

— Le dépêche Jur! Je ne le connais pas.

— Cela ne fait rien. Il vous le dira, puisque je le dis.

— Et mon tout est dommage le général que cette plaisanterie gardemali indécent.

— Mon tout est un vieux militaire.

— Mac-Mahon!

— Mais, non.... Rapprochez-vous donc:

Chant-par-bleu.

— Oui, *Ty* mais bon pour, c'est mal heureux, pourquoi avoir dit: "vieux militaire?" Cela est désoblant. Quand je le répétera, je mettrai un autre mot.

RIVIERES.

Etat du Fleuve, Bateaux, etc.

Cincinnati, 25 juin—Fleuve haut; 4 pieds dans le canal. Temps chaud et clair. Arrivé: Kate Kinney de la Nouvelle-Orléans.

Cairo, 25 — Arrivé: steamer Atlantic, de New-York.

Louisville, 25 juin — Fleuve haut; 5 pieds dans le canal. Temps clair et chaud. Arrivé: Kate Kinney de la Nouvelle-Orléans.

Pittsburg, 25 juin — Fleuve haut; 6 pieds dans le canal. Temps clair et chaud. Arrivé: Kate Kinney de la Nouvelle-Orléans.

Cairo, 25 — Cotton calme. Middling 24.

(Dépêche d'hier soir.)

Londres, 25 juin—Le *Times* de ce matin, parlant de l'abandon de plusieurs chantiers par les ouvriers, constate qu'ils abandonnent volontairement sont au nombre d'environ 20,000—l'expression aimé: Le résultat individuel sera très-sérieux que le dégoût de ce pays, le prix des produits dans l'Angleterre font qu'il ne vaut pas mieux pour les ouvriers plus chers et l'Angleterre perdra l'avantage sur les autres.

Belleville, Canada, 25 juin—Le coroner a fait une enquête sur le récent désastre du chemin de fer. Le verdict déclare que l'horrible massacre est le fait d'un jeune accident. Le reste était un bon état. Le mécanicien était sobre, vigilant et expérimenté, et il est mort à son poste.

New York, 25—Horatio Seymour a été nommé sachem de Tammany.

Un enfant de cinq ans a été mutilé par un dépeçant dans le Central Park.

Peter Cooper encourage les grèves notoires, et déclare s'avoir occasionné des mouvements des huit heures.

Washington, 25 juin—Le commissaire du Revenu intérieur vient de contremander les Cours la confiscation des tabacs, et le sujet sur lesquels les Etats-Unis Central Rail Road. On dit que si la taxe est payée, le chemin sera saisi.

Milwaukee, 25 juin—Le marasme du marchandises sèches de Goetz et Frank a été forgé par la fondre et détruit. Perte $150,000.

Paris du Sud-Ouest, 25 juin—Barométre 30,71. Pluie. Temps N. O. Mer. Pas d'arrivages.

Départs: Steamer Yazoo, barques Fidelet et Comtesse Duchâtel.

Les Elections du 9 juin.

Voici ce que dit le *Soir* des élections de représentants qui ont dû avoir lieu le 9 juin en France:

C'est le dimanche 9 juin qu'ont lieu les élections législatives dans les départements de la Corse, de l'Yonne, du Nord et du Finistère. Dans la Corse et dans l'Yonne, il s'agit de remplacer MM. Casoli et Javal, décédés; dans le Nord, de procéder à un nouveau scrutin par suite de l'annulation de l'élection de Théodore Bachelet, enfin, dans le Soume, M. Dupuy, élu, qui a perdu les dernières, qui a refusé de siéger.

Nous ne parlerons pas de la Corse, sur laquelle les renseignements sérieux n'abondent guère. On sait que M. Paul Rovelli, candidat républicain, continue à se porter avec une double prédilection contre les candidats bonapartistes. Mais les chances de succès ne nous paraissent guère sérieuses.

Trois candidats sont en présence dans l'Yonne: MM. Lorabit, b